

Réf: Dossier N° 024397

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECO ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
OUANGBO »

Siège social Abidjan, Abobo, ANADOR, LOT 14, ILOT 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
OUANGBO »

Objet : La vente de matériels BTP, de composantes de BTP, et tous travaux d'électricité, de maçonnerie, de plomberie ;
La vente et la livraison de matériels logistiques
Le transport de marchandises et de personnes
La vente de mobilier de bureau ;
La vente de matériels pour la réalisation des travaux de menuiserie

Vente de matériels de génie civil

Prestation de services et diverses

location et vente de matériels de construction

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées

de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANADOR, LOT 14, ILOT 11

Dirigeant(s) : M KONE OUANGBO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03885 du 12/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20962/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

